



MOT DU MAIRE



RETOUR

En débutant mon propos d'aujourd'hui, je veux tout d'abord remercier Madame Ruth Tremblay, conseillère et maire suppléante, qui a assuré la relève pendant mon absence imprévue. Cette période de repos m'a non seulement permis de récupérer et rétablir ma santé, mais aussi de dresser un bilan de ces deux années passées au sein du conseil. De plus, j'ai pris le temps de jeter un regard sur la suite de ce mandat et cette toute première expérience en politique municipale. Ce temps d'arrêt me fut salutaire. Il m'a confirmé que j'aime agir, faire correctement les choses, en concertation et en consensus.

Le maire de 2016 doit représenter ses citoyens, légiférer, administrer, être un planificateur et un visionnaire. De ces rôles, les trois premiers ne sont pas une mince tâche dans le contexte d'austérité économique et politique d'aujourd'hui.

Par ailleurs, le personnel de la municipalité, les conseillers juridiques et financiers sont facilitateurs afin d'atteindre les objectifs. Néanmoins, cela exige une bonne dose de rapidité, de compréhension, de jugement et de connaissances. L'anticipation, l'analyse des besoins de la municipalité tout en développant une représentation idéale de ce qu'elle devrait être, mobiliser les ressources pour la réaliser sont des rôles associés à une vision qui exige du temps de préparation, de démonstration, d'appropriation et beaucoup de concertation avant la

mise en œuvre.

Ainsi, il n'a pas été possible de réaliser toutes mes attentes auprès de la collectivité au cours des deux dernières années. Cependant, je souhaite, avec les autres membres du conseil, achever la très grande majorité des actions identifiées dans notre plan stratégique 2014-2019, à tout le moins, jusqu'à la fin de ce mandat.

FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER AU 31 DÉCEMBRE 2015

Signalons une hausse de 0,7 % des revenus de taxation pour atteindre 2 070 996 \$.

Au total, les revenus se chiffrent à 2 340 589 \$. Les dépenses de fonctionnement, quant à elles, totalisent 2 250 373 \$ laissant un surplus d'exercice de 90 216 \$. Par ailleurs, à la suite de la comptabilisation des activités d'investissements, leur financement et les projets en cours, l'utilisation des fonds réservés de la taxe d'accise et du fonds gravière, l'excédent net est de 78 110 \$.

Les investissements furent réalisés principalement pour la rénovation de l'hôtel de ville : 40 509 \$, pour l'achat d'équipement d'incendie : 20 650 \$ et de voirie : 46 130 \$, pour des travaux d'asphaltage 127 060 \$ et pour l'installation des lumières de rue 73 269 \$.

Le surplus accumulé au 31 décembre 2015 est de 217 563 \$ après avoir affecté une somme de 42 678 \$ pour

éviter une augmentation importante en 2016 de la taxe d'aqueduc, qui aurait été attribuable aux bris majeurs en 2015. De ce montant, 50 % sera récupéré en 2016 et le solde en 2017.

Le surplus non affecté représente près de 10 % du budget global de 2016. La dette à long terme se chiffre à 2 994 069 \$, celle-ci représente 1,5 % de la valeur imposable qui s'élève à 212 217 600 \$.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le conseil des maires de la MRC de Charlevoix a approuvé le 13 avril dernier les politiques de soutien et de Fonds de développement des territoires.

La politique de soutien aux entreprises privées et collectives comprend plusieurs fonds afin de supporter la création et le maintien d'emplois, favoriser le démarrage, l'expansion et le transfert d'entreprises. D'autre part, la politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie s'adresse particulièrement à des projets supportés par un OBNL ou une municipalité.

Des fonds sont disponibles pour un soutien aux initiatives locales, entre autres sous la forme de projets spéciaux, de projets d'initiative jeunesse pour les jeunes âgés de 35 ans et moins, pour des projets en développement culturel et de soutien aux festivals et événements.

(suite page suivante)

Dans ce numéro :

Mot du maire	1 - 2
Collecte des encombrants	2
Entente SPCA	2
Du côté de la bibliothèque	3
Comité touristique	3
Camp Ado - Nouveaux résidents	4
Les petites annonces	4

Au printemps, avant l'apparition de la nouvelle végétation, quelques heures d'ensoleillement suffisent à assécher l'herbe ou tout autre combustible de surface. Du même coup, la forêt environnante devient extrêmement vulnérable. Contrairement à la croyance populaire, le brûlage de l'herbe ne favorise aucunement la repousse. Une partie des éléments nutritifs qu'elle contient s'envolent en fumée. Conséquences? Le sol s'appauvrit et notre environnement est pollué.

MOT DU MAIRE (SUITE)

C'est le Service de développement local et entrepreneurial (SDLE) de la MRC de Charlevoix qui est la porte d'entrée pour obtenir toute l'information et le soutien nécessaire à l'application de ces politiques. Je vous rappelle que ce service comprend trois conseillers en développement économique, une agente de développement rural, une conseillère en développement social et une agente de développement culturel.

Des projets vous trottent dans la tête pour améliorer le milieu de vie de notre municipalité et ils nécessitent un support pour la mise en œuvre? N'hésitez pas à me contacter, il me fera plaisir de vous aider.

CONCOURS QUÉBÉCOIS EN ENTREPRENEURIAT

Le 7 avril dernier, j'ai assisté à la version locale de ce concours maintenant appelé « Défi OSEntreprendre ». J'ai été heureux de constater que 4 des 11 projets qui se

sont mérités des prix et des bourses dans le volet « création d'entreprise » étaient des citoyennes et citoyens de notre municipalité. Bravo et félicitations à :

Catégorie commerce: Lyne Girard et Émylie Descôteaux pour leur projet « Chez Bocaux »;

Catégorie économie sociale : Gabrielle Cadieux-Gagnon pour sa participation au projet « Mousse Café »;

Catégorie service aux entreprises : Arnaud Boucheny pour son projet « Corylus Environnement »;

Catégorie service aux individus : Jonathan et Simon Galarneau pour leur projet « Repère Boréal ».

Le verbe OSER devrait être le leitmotiv de tous les citoyennes et citoyens de notre municipalité. D'abord, oser rêver, oser s'exprimer en consultation, oser participer aux activités municipales, sportives et de bienfaisance. Oser s'impliquer dans le bénévolat selon ses capacités,

oser faire des activités physiques, oser croire à ses capacités, etc

RESSOURCES HUMAINES

La firme Socosis Management a présenté son rapport à la fin mars comme prévu. Les membres du conseil et tout le personnel ont pris connaissance des points forts et des améliorations possibles de l'administration municipale. Certains outils de gestion et de contrôle seront remis en question, dans un souci d'efficacité et d'économie. Le conseil établira les priorités et les échéanciers pour les atteindre.

Le comité salarial formé pour le renouvellement de la convention de travail du personnel est constitué de Diane Tremblay, conseillère, Emmanuel Deschênes, conseiller, Linda Gauthier, directrice générale et de moi-même. Ce comité fera des recommandations au conseil afin de remplacer la convention échue depuis le 31 décembre 2015.

Pierre Tremblay, maire

COLLECTE DES ENCOMBRANTS (SUR RÉSERVATION)



Une collecte spéciale des encombrants (monstres ménagers) sur réservation est offerte aux résidents de la municipalité et sera effectuée le mardi 24 mai prochain.

Veillez déposer vos encombrants en bordure de la route la veille de la collecte.

Il est important de réserver votre cueillette à la MRC auprès de Madame Stéphanie Rochette au 418 435-2639, poste 6012, ou à l'adresse courriel : srochette@mrccharlevoix.ca au plus tard le 18 mai à 16 h pour que votre demande soit traitée.

COLLECTE DES RÉSIDUS VERTS

Une collecte des résidus verts sera effectuée dans la semaine du 8 mai. Veillez déposer vos sacs de pelouse, feuilles ou résidus de jardin en bordure de la voie publique dès le dimanche 8 mai.

ENTENTE SPCA

La municipalité des Éboulements et la SPCA Charlevoix ont renouvelé l'entente de service pour 2016. Moyennant le paiement d'une cotisation annuelle au montant de 5 \$ par habitant, de nombreux services sont offerts concernant la sensibilisation au respect de la vie animale, le contrôle, l'adoption, la cueillette, l'hébergement d'animaux errants, le prêt de cage et relocalisation, etc.

La SPCA est autorisée à appliquer la SECTION IV - ANIMAUX contenue au règlement sur la qualité de vie (n° 77-08, articles 15 et 16) en vigueur sur le territoire de la municipalité et à émettre un constat d'infraction à toute personne qui contrevient à l'un des articles de la section dudit règlement.

VOICI QUELQUES EXEMPLES :

- Constitue une infraction, **le fait d'être le gardien de plus de 3 chiens** à la fois par unité de logement dans le périmètre urbain (**1 seul est autorisé**);

- Le fait de laisser son chien aboyer, hurler ou gémir de façon répétée de manière telle qu'il importune le voisinage;

- Le fait pour le propriétaire ou le gardien d'un chat, de le laisser nuire à la qualité de vie d'un ou des voisins par une vocalisation excessive, répétitive et à des heures inappropriées ou par l'imprégnation d'odeurs persistantes et très prononcées;

- **Le fait de garder plus de 3 chats** à la fois par unité de logement à l'intérieur du périmètre urbain (**2 chats par unité sont autorisés**);

- Il est interdit en tout temps de nourrir les animaux sauvages à une distance de moins de cent mètres d'un plan d'eau.

Le service régulier de la SPCA est du lundi au dimanche inclusivement, de 9 h à 17 h, mais un service d'urgence est disponible 24 heures par jour en cas de besoin.

La SPCA peut également faire enquête lorsque des cas de cruauté lui sont rapportés, collaborer avec différents services de la municipalité impliqués lors d'un sinistre, etc.

Pour joindre la SPCA, il suffit de composer le 418 665-7354 et leur mentionner le but de votre appel.

THÈME : LES OISEAUX

À compter de mai, une nouvelle thématique : Nos oiseaux. Comme d'habitude, un choix de livres, (romans, répertoires, documentaires), dans lesquels se retrouvent les oiseaux comme sujets, acteurs, objets, prétexte, sera disponible. Pour l'occasion, l'Espace Claude-Le Sauter présente une exposition de photos d'oiseaux fréquentant notre territoire, prises par trois photographes de talents : Charles Drolet, Luc Chartier et Claude Mathieu. Cette exposition comportera également des objets reliés au monde des oiseaux : œufs, cabanes d'oiseaux, sculptures.

André Jean présidera l'inauguration de l'Exposition qui aura lieu le 15 mai, à 15 h, en présence des photographes.

CLUB DE LECTURE TD



Le Club de lecture TD revient, pour une quatrième saison, pendant les vacances estivales. Ce club qui s'adresse aux jeunes est organisé par Sylvie Tremblay, avec l'aide d'Anne-Marie Leroux et de Nancy Girard. Il vise à stimuler et à conserver le goût de la lecture chez les jeunes pendant la période d'été. Et comme par le passé, des animations particulières viendront soutenir

l'intérêt des jeunes dans la réussite de leur contrat de lecture.

La saison se terminera avec **Les Rendez-vous mystères**, une activité coup de cœur axée sur la création artistique. Il y aura une pré-inscription en juin. Ne la ratez pas.

Veillez noter que l'horaire régulier se terminera le mercredi 22 juin. La bibliothèque sera fermée du 23 juin au 4 juillet. L'horaire d'été, avec ouverture les dimanches et les mardis, aux heures habituelles, entrera en vigueur le mardi 5 juillet et se poursuivra jusqu'au dimanche 28 août.

*Philippe Naud
Responsable*

NOUVELLES DU COMITÉ TOURISTIQUE

MERCI... C'est ce qui me vient en tête en premier lieu pour souligner l'activité de financement « Cocktail dînatoire et encaissement » du vendredi 1^{er} avril qui fut un franc succès sur tous les plans! Merci aux commanditaires de l'événement! Nous avons reçu plus de 30 cadeaux pour l'encaissement et plusieurs entreprises ont commandité en partie le cocktail. Mais avant tout, le public était là... environ 120 personnes se sont déplacées et ont profité d'une magnifique soirée! Merci de votre présence!!! Merci à la municipalité pour le prêt de la salle et surtout aux bénévoles qui ont organisé, cuisiné et animé cette soirée.

Les membres du comité : Marie-Lyne Leblanc, Francine Bolduc, Manon Paquin, Camille Tremblay, Marc Vincent, Diane Dufour; nous avons été appuyés par : Diane Dupuis, Daniel Robichaud, Émilie Desgagnés, Jonathan Galarneau, Matthew Tremblay, Stéphanie Pilote, Johanne Leblanc, Christian Poirier, Pierre Tremblay (conseiller), Claude Letarte, Cécile Allard, Pierre Tremblay (maire), Lyne Girard, Denise Tremblay, Jean-François Pilote et Mathieu Bilo-deau.

MERCI également pour votre participa-

tion au show du Boogie Blues Band, qui s'est déroulé le 23 avril, une autre activité de financement qui a été un franc succès!

Vous recevez aujourd'hui, en feuille détachée, les détails du concours « **On affiche son adresse** » auquel nous vous invitons à participer en grand nombre, autant pour créer un élément distinctif dans le village que par souci de sécurité et de visibilité. À l'endos de cette feuille, vous trouverez un aperçu du calendrier 2016 à ce jour. Quelques dates sont encore à déterminer, mais plusieurs sont déjà prêtes à inscrire à votre calendrier, selon vos intérêts.

D'autre part, si vous pensez à des événements ou activités particulières que nous pourrions inclure, faites-nous le savoir, car cela bonifie l'offre de notre village.

À la fin du calendrier, vous remarquerez l'activité « les Chouennes ». Les « Chouennes », ce sont des gens du village passionnés par une activité qui sont prêts à vous recevoir pour la partager, le temps d'une jasette ou d'une activité.

Cette année, nous invitons les gens des

attraits touristiques à joindre cette communauté! Il y aura donc des chouennes spéciales, car nous savons qu'ils jasant déjà beaucoup, tout au long de l'été chez certains de nos entrepreneurs et artisans.

Et, si vous êtes intéressés à partager votre passion et à chouenner à un moment qui vous convient, n'hésitez pas à nous contacter!

Bonne saison 2016!

*Diane Dufour, présidente
Comité touristique Les Éboulements/
St-Joseph-de-la-Rive
418-635-1140/2895*

ABRIS D'HIVER EN TOILE

Veillez prendre note que les abris ou garages d'hiver saisonniers sont autorisés du **15 octobre d'une année jusqu'au 15 mai de l'année suivante**. Ces abris d'hiver doivent être entièrement démontables, qu'ils soient apparents ou non. Ainsi, vous avez jusqu'au **dimanche 15 mai** pour enlever vos abris ou garages de toile ainsi que leurs structures, et ce, conformément à la section 7.2.1 du règlement de zonage n° 117-11 de la municipalité.

NOUVEAUTÉ CAMP ADO



Le Camp le Manoir offre maintenant un camp à la semaine sans

nuitée pour les ados. Au menu : hébertisme, tir à la carabine et à l'arc, vélo, escalade, etc. Pour sortir de la maison et vivre des émotions fortes, c'est le choix à faire.

Il est encore temps d'inscrire vos enfants au camp de jour et, cet été, vous pouvez utiliser notre service de repas tout au long de la saison. Nous tenons à vous rappeler que les habitants des Éboulements bénéficient d'un rabais de 5 \$ par jour par enfant.

Faites partie de l'aventure!

Thomas Le Page-Gouin, dir. général
418 635-2666
www.camplemanoir.qc.ca

MARCHÉ AUX PUCES

Veillez prendre note que dorénavant, le cercle de Fermières des Éboulements **NE FERA PLUS DE MARCHÉ AUX PUCES à son local**. Vous devrez désormais aller porter tous vos articles encore utiles au Centre communautaire Pro-Santé, rue Clarence-Gagnon à Baie St-Paul. Le conseil des Fermières vous remercie de votre compréhension et de votre générosité.

Hélène Bouchard, présidente

MUNICIPALITÉ DES ÉBOULEMENTS

2335, route du Fleuve
Les Éboulements (Québec) G0A 2M0

Téléphone : 418 489-2988

Télécopie : 418 489-2989

Messagerie :

municipalite@leseboulements.com

Maire : Pierre Tremblay

Conseillères : Sylvie Bolduc
Diane Tremblay
Ruth Tremblay

Conseillers : Emmanuel Deschênes
Régis Pilote
Pierre Tremblay



RETROUVEZ-NOUS SUR LE WEB!

www.leseboulements.com

Page Facebook :

[municipalité des Éboulements](https://www.facebook.com/municipalite-des-eboulements)

NOUVEAUX RÉSIDENTS

Dans le cadre de sa Politique familiale, la MRC de Charlevoix a mis en place en 2003 un Service d'accueil pour les nouveaux résidents dont la mission est la suivante :

- Accueillir de façon chaleureuse les nouveaux résidents;

- Faciliter leur intégration en donnant un service de qualité, adapté aux besoins de chacun;

- Assister les nouveaux résidents afin de leur présenter les différents services disponibles;

- Favoriser le développement de relations interpersonnelles avec la société d'accueil.

Si vous êtes un nouveau résident des Éboulements, locataire ou propriétaire, et que vous avez besoin d'aide ou de renseignements, veuillez communiquer avec Elizabeth Ossandon, responsable du service d'accueil, au 418 435-2639, poste 6020 ou par courriel à :

servicedaccueil@mrccharlevoix.ca

Lors de l'achat d'une propriété, la municipalité est informée de la venue d'un nouveau citoyen. Il peut s'agir d'une résidence principale ou secondaire, mais dans tous les cas, une trousse d'informations est remise aux propriétaires. Il est aussi très important, si vous devenez résident permanent, de nous aviser de votre changement d'adresse afin que nous puissions vous acheminer votre correspondance.

Si vous êtes de nouveaux locataires, vous avez droit également à cette trousse. N'hésitez pas à communiquer avec nous au 418 489-2988 ou à nous rencontrer au bureau municipal, afin que nous puissions recueillir vos coordonnées et vous fournir les mêmes informations qu'aux nouveaux propriétaires.

ACTIVITÉS DU CLUB FADOQ LES BLÉS MÛRS

Mercredi 4 mai : dîner de la Fête des mères et des pères, coût 15 \$

Mercredi 11 mai : assemblée générale annuelle. Des postes sont disponibles, joignez-vous à nous, on a besoin de relève!

Mercredi 18 mai : bingo

Juin : Local fermé pour l'été, réouverture en septembre. Bon été à tous!

COURS DE TENNIS AUX ÉBOULEMENTS (par M. Louis Baeyens)

Quand? À compter de la semaine du 16 mai, soirs à déterminer selon les groupes (8 cours)

Soirée d'essai et inscription : le 9 mai entre 18 h et 20 h à la patinoire

Date limite d'inscription : le 10 mai à midi

Info et inscription : 418 454-1815 tennischarlevoix@gmail.com



AGA COMITÉ DES LOISIRS DES ÉBOULEMENTS

Le mardi 17 mai à 19 h à l'édifice municipal. Des postes sont disponibles.

ACTIVITÉ DE LA SEMAINE DES MUNICIPALITÉS : le samedi 4 juin, détails à venir

FEU DE JOIE DE LA ST-JEAN ET FEUX D'ARTIFICE : le comité des loisirs vous invite le jeudi 23 juin, à compter de 21 h. Annulation en cas de pluie.

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL : LUNDI 2 mai à 20 h

LUNDI 6 juin à 20 h

LUNDI 4 juillet à 20 h

HEURES D'OUVERTURE : le bureau municipal est ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30. VEUILLEZ PRENDRE NOTE QUE LE BUREAU SERA FERMÉ LE LUNDI 23 MAI ET LE VENDREDI 24 JUIN 2016. Fermé le vendredi en après-midi dès le 3 juin et ce, pour toute la période estivale

DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE :

LINDA GAUTHIER

ADJOINTE À LA DIRECTION :

DANIÈLE TREMBLAY

SECRÉTAIRE RÉCEPTIONNISTE :

LISE AUDET

DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS ET

CHEF POMPIER :

GRÉGOIRE BOUCHARD

CHEF D'ÉQUIPE :

PATRICK BOUCHARD

CHARGÉ DE PROJET ET

RESPONSABLE DE L'URBANISME :

MATHIEU BILODEAU

INSPECTEUR EN BÂTIMENT :

JEAN-PAUL PILOTE

Monsieur Jean-Paul Pilote est présent le mardi et le mercredi de 8 h 30 à 16 h

SERVICE D'URGENCE :

9-1-1

SERVICE D'INCENDIE (PERMIS DE BRÛLAGE) :

418 635-1215

Votre prochain Écho paraîtra le 5 juillet. Pour informations, communiquez avec Danièle Tremblay, responsable. Courriel : dtremblay@leseboulements.com